

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4115**

concernant des amendements au *Règlement de régie interne* de l'UQO (pouvoirs du CX)

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** le *Règlement de régie interne* adopté par la résolution 100-CA-1601 du 13 mars 1990 ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'actualiser ledit *Règlement* quant à la composition et les pouvoirs délégués au Comité exécutif ;

**ATTENDU** le projet d'amendements à l'article 5 « Comité exécutif » ;

**ATTENDU** la recommandation du recteur ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'AMENDER** l'article 5 du *Règlement de régie interne* tel que déposé en séance.

**D'ABROGER** en conséquence la résolution 258-CX-1124 du 1<sup>er</sup> novembre 2004 concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 100 000\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 283-CA-4116

concernant la nomination des membres du Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la Politique relative à l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** la recommandation de la Commission des études (231-CE-573) concernant la nomination de deux (2) personnes pour siéger au Comité des candidatures et ce, selon l'article 3.1 de ladite Politique ;

**ATTENDU** qu'il revient au Conseil d'administration de former ledit comité de candidatures selon l'article 5.2 de la Politique ;

**ATTENDU** que l'Université remettra, s'il y a lieu, ledit titre dans le cadre de la prochaine collation des grades ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les personnes suivantes au Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais :

- Madame Ginette Daigneault, à titre de personne membre de la Commission des études ;
- Monsieur Andrzej Pelc, à titre de deuxième personne recommandée par la Commission des études ;
- Madame Mélanie Latulippe, à titre d'étudiant membre du Conseil d'administration ;
- Madame Claudette Gatien, à titre de membre socio-économique siégeant au Conseil d'administration.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 283-CA-4117

concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur ;

**ATTENDU** la résolution 281-CA-4049 par laquelle le Conseil d'administration adopte la politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2005-2006 ;

**ATTENDU** la résolution 281-CA-4063 par laquelle le Conseil d'administration fixe à 184 le nombre de postes de professeur disponibles pour l'année 2005-2006 (excluant les trois postes de professeur régulier créés pour les professeurs Luc Chaput et Paul Legris du Département des sciences administratives et Bernard Dumouchel du Département des sciences de l'éducation ainsi que deux postes de professeur régulier financés par les Chaires de recherche du Canada des professeurs Wojtek Bock et Louis Favreau ;

**ATTENDU** la résolution 269-CA-3924 du Conseil d'administration concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2004-2005 ;

**ATTENDU** le document « Répartition des postes de professeur 2005-2006 - Principes directeurs » préparé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et discuté avec les directeurs de département aux fins de l'exercice de répartition des postes de professeur pour 2005-2006 ;

**ATTENDU** que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et les directeurs de département ont convenu de discuter du projet préliminaire de répartition des postes de professeur pour 2005-2006 sur la base de ces principes directeurs ;

**ATTENDU** l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2005-2006 ;

**ATTENDU** la résolution 240-CA-3425 par laquelle le Conseil d'administration adopte le Plan stratégique de la recherche ;

**ATTENDU** le projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006 ;

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4117**

concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et les directeurs de département relativement au projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006 ;

**ATTENDU** la résolution 281-CE-1574 concernant le projet de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006 ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Ginette Ouellette,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006 (l'annexe A ci-jointe fait partie intégrante de la présente résolution) :

Départements :

École multidisciplinaire de l'image	9
Études langagières	12
Informatique et ingénierie	21
Psychoéducation et psychologie	19
Relations industrielles	15
Sciences administratives	35
Sciences comptables	12
Sciences de l'éducation	31
Sciences infirmières	12
Travail social et sciences sociales	23

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4117**

concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2005-2006

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**TOTAL :** **189\***

\* (incluant trois (3) postes de professeur régulier créés pour les professeurs Luc Chaput et Paul Legris du Département des sciences administratives ainsi que Bernard Dumouchel du Département des sciences de l'éducation, et deux (2) postes de professeur régulier financés par les Chaires de recherche du Canada des professeurs Wojtek Bock et Louis Favreau.

**D'AUTORISER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à effectuer en cours d'année, le cas échéant, toute modification à la répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**ANNEXE «A» À LA RÉOLUTION 283-CA-4117**

**Répartition des postes de professeur par département  
et par secteur disciplinaire pour  
l'année 2005-2006**

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département d'études langagières**

**Études langagières** 12

Louise Brunette  
Marc Charron  
Natalia Dankova  
Georges Farid  
Marco A. Fiola  
Bernadette Kassi  
Charles Le Blanc  
Christiane Melançon  
Iulia Mihalache  
Jean Quirion

2 postes non comblés (dont 1 poste occupé par un professeur suppléant  
jusqu'au 23 août 2005 et dont le statut est susceptible  
d'être régularisé sou peu)

**TOTAL** 12

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département d'informatique et d'ingénierie**

<b>Informatique</b>	<b>11</b>
Kamel Adi	
Ilham Benyahia	
Alain Charbonneau	
Jurek Czyzowicz	
Joumana Dargham	
Marie Fontaine	
Michal Iglewski	
Luigi Logrippo	
Rokia Missaoui	
Andrzej Pelc	
Ilie Popescu	
<b>Génie</b>	<b>9</b>
Nadia Baaziz	
Wojtek Bock	
Tinko Eftimov	
Karim El Guemhioui	
Ahmed Lakhsasi	
Tertulien Ndjountche	
Michael Korwin-Pawlowski (poste financé par la Chaire de recherche du Canada en photonique)	
Larbi Talbi	
Marek Zaremba	
<b>Sciences forestières</b>	<b>1</b>
1 poste non comblé	
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département de psychoéducation et de psychologie**

<b>Psychoéducation</b>	<b>11</b>
Stéphane Bouchard	
Marie-Ève Clément	
Sylvain Coutu	
Jacques Dionne	
Diane Dubeau	
Jean Gervais	
Suzanne Lavigreur	
Line LeBlanc	
Claude-Louise Normand	
Marie Robert	
Geneviève Tardif	
<b>Psychologie</b>	<b>8</b>
Louis-Georges Cournoyer	
Hélène Forget	
Geneviève Forest	
Isabelle Green-Demers	
Guilhème Pérodeau	
Patrice Renaud	
Monique Séguin	
1 poste non comblé	
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département des sciences administratives**

<b>Aspect humains</b>	<b>8</b>
Alain Beaufile	
Pierre Collette	
André Durivage	
Jacques Gauthier	
Daniel Pelletier	
Francine Rancourt	
Larisa Shavinina	
1 poste no comblé	
<b>Droit</b>	<b>2</b>
Lucien G. Boucher	
Denis Brochu	
<b>Finance et économique</b>	<b>7</b>
Alain Albert	
Christian Calmès	
Robert Dupré	
Jean-Paul Paquin	
Juan Salazar	
2 postes non comblés	
<b>Opérations et information</b>	<b>9</b>
Sébastien Azondékon	
Saïd Boukendour	
Jean-Marie Comeau	
Tamas Michal Kopyay	
Annick Lambert	
Paul Legris	
3 postes non comblés	
<b>Stratégie et marketing</b>	<b>9</b>
Paul Aubry	
Luc Chaput	
Ana-Maris Davila-Gomez	
Renaud de Camprieu	
Réjean Lefebvre	
Jean-Pierre Lévy Mangin	
Martin Noël	
Jan Saint-Macary	
1 poste non comblé	
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département des sciences comptables**

<b>Comptabilité de gestion</b>	<b>3</b>
Pierre Charron Gilles Poirier	
1 poste non comblé	
<b>Comptabilité financière</b>	<b>5</b>
Diane Bigras Michel Blanchette Sylvain Durocher Émile Leroux	
1 poste non comblé	
<b>Fiscalité</b>	<b>2</b>
Claude Beauregard André E. Labelle	
<b>Certification et contrôle de gestion</b>	<b>2</b>
Louise Briand Madeleine Lussier	
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département des sciences de l'éducation**

<b>Administration scolaire</b>	<b>2</b>
Jacques Clément Martine Leclerc	
<b>Andragogie</b>	<b>2</b>
Francine D'Ortun Gaétane Payeur	
<b>Formation des maîtres</b>	<b>14</b>
Johanne April Albert Boulet Jean-Claude Boyer Thérèse Des Lierres Bernard Dumouchel Toussaint Fortin Manon Hébert Pierre Jocelyn Lizanne Lafontaine Nicole Mailloux Jocelyn Mercier Johanne Pharand	
2 postes non comblés (dont 1 poste occupé par un professeur suppléant jusqu'au 31 mai 2006)	
<b>Orthopédagogie</b>	<b>4</b>
Christiane Benoît Paul Boudreault Alain Cadieux André C. Moreau	
<b>Sciences de l'éducation - théorie et fondements</b>	<b>9</b>
Jacques Chevrier Jean-Claude Desruisseaux André Dolbec Bruno Emond Sylvie Fontaine Catherine Lanaris Lorraine Savoie-Zajc Francine Sinclair	
1 poste non comblé	
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département des sciences infirmières**

<b>Fondements de la profession</b>	<b>1</b>
Chantal Saint-Pierre	
<b>Formation clinique</b>	<b>2</b>
2 postes non comblés (dont un poste occupé par une professeure suppléante jusqu'au 31 mai 2006)	
<b>Gestion des soins de santé</b>	<b>1</b>
Martine Mayrand-Leclerc	
<b>Périnatalité et santé familiale</b>	<b>3</b>
Francine de Montigny Louise Dumas	
1 poste non comblé	
<b>Santé communautaire et méthodologie de la recherche</b>	<b>2</b>
Monique Labrecque Judith Lapierre	
<b>Santé de l'adulte</b>	<b>1</b>
Mario Lepage	
<b>Santé mentale</b>	<b>1</b>
1 poste non comblé (poste occupé par une professeure suppléante jusqu'au 31 mai 2006)	
<b>Soins de longue durée et personnes âgées</b>	<b>1</b>
Francine Major	
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département de relations industrielles**

<b>Gestion des ressources humaines et psychologie du travail</b>	<b>5</b>
Lucie Côté Roland Foucher Éric Gosselin Murielle Laberge	
1 poste non comblé	
<b>Marché du travail et politiques publiques du travail</b>	<b>3</b>
André Beaucage Romaine Malenfant Elmustapha Najem	
<b>Méthodologie de la recherche</b>	<b>1</b>
Sid Ahmed Soussi	
<b>Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail</b>	<b>5</b>
Guy Bellemare Manfred Bischoff Jacques-André Lequin Renaud Paquet Jean-François Tremblay	
<b>Santé et sécurité au travail</b>	<b>1</b>
Normand Laplante	
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**Département de travail social et des sciences sociales**

**Travail social**

<b>Fondements et méthodologie de la recherche</b>	<b>1</b>
Yao A. Assogba	
<b>Organisation communautaire</b>	<b>5</b>
Jacques Boucher	
Denis Bourque (poste financé par la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités)	
Denyse Côté	
Jean-Pierre Deslauriers	
Louis Favreau	
<b>Intervention psychosociale</b>	<b>7</b>
Annie Devault	
Lucie Fréchette	
Mohammed Khalid	
Luc Lacroix	
Jean-Marc Meunier	
Amnon Jacob Suissa	
1poste non comblé	

**Sciences sociales**

<b>Géographie</b>	<b>2</b>
Serge Gagnon	
Jean-François Simard	
<b>Histoire</b>	<b>1</b>
Michel Filion	
<b>Sciences économiques</b>	<b>1</b>
1 poste non comblé	
<b>Sciences politiques</b>	<b>3</b>
Guy Chiasson	
Paul Leduc Browne	
Daniel Tremblay	
<b>Sociologie</b>	<b>2</b>
Martin Robitaille	
Thibeault Martin	
<b>Développement international</b>	<b>1</b>
Nancy Thede	
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>

**Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2005-2006  
en date du 1<sup>er</sup> juin 2005  
(selon l'état des postes de professeur au 24 novembre 2004)**

**École multidisciplinaire de l'image**

<b>Arts visuels</b>	<b>2</b>
Réal Calder Ginette Daigneault	
<b>Bande dessinée</b>	<b>2</b>
<b>Sylvain Lemay</b>	
1 poste non comblé (poste occupé par un professeur suppléant jusqu'au 31 mai 2005)	
<b>Design graphique</b>	<b>3</b>
Ana-Francine Béland Éric Langlois Louise Mercier	
<b>Enseignement des arts</b>	<b>1</b>
Ginette Bernier	
<b>Muséologie</b>	<b>1</b>
1 poste non comblé	
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4118**

concernant l'attribution du statut de professeur associé à madame Caroline Barrière

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé ;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal DEL-04-27-68 de la réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'études langagières du 17 septembre 2004 concernant le désir du Département d'attribuer le statut de professeur associé à madame Caroline Barrière ;

**ATTENDU** les réalisations de madame Caroline Barrière a titre de professeur associé ;

**ATTENDU** les contributions attendues de madame Caroline Barrière en matière d'enseignement et de recherche au sein de Département d'études langagières ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** à madame Caroline Barrière le statut de professeur associé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 30 avril 2008.

**DE RATTACHER** la professeure Caroline Barrière au Département d'études langagières.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4119**

concernant le protocole d'entente révisé fixant les modalités d'association entre les constituantes de l'Université du Québec concernées par le programme de Doctorat en éducation de l'Université du Québec à Montréal

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** le dossier de programme de Doctorat en éducation ;

**ATTENDU** la résolution 53-CA-805 du Conseil d'administration en date du 26 novembre 1985 acceptant le protocole d'entente fixant les modalités d'association entre les constituantes de l'Université du Québec concernées par le programme de Doctorat en éducation de l'Université du Québec à Montréal ;

**ATTENDU** la dernière mise à jour dudit protocole par le Conseil d'administration en date du 22 novembre 1994 (résolution 157-CA-2356) ;

**ATTENDU** le protocole révisé ;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès du responsable local du programme de Doctorat en éducation ;

**ATTENDU** l'article 9.4 du protocole convenant que l'Université du Québec à Montréal et les établissements associés peuvent modifier, d'un commun accord et en tout temps, l'un ou l'autre article du protocole ;

**ATTENDU** la résolution 231-CE-1578 de la Commission des études en date du 2 décembre 2004 donnant au Conseil d'administration un avis favorable à l'adoption du protocole révisé ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Francis R. Whyte,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le protocole d'entente révisé fixant les modalités d'association entre les constituantes de l'Université du Québec concernées par le programme de Doctorat en éducation de l'Université du Québec à Montréal.

RÉSOLUTION 283-CA-4119

concernant le protocole d'entente révisé fixant les modalités d'association entre les constituantes de l'Université du Québec concernées par le programme de Doctorat en éducation de l'Université du Québec à Montréal

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour signer ledit protocole au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

**D'AUTORISER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à approuver les révisions ultérieures du protocole et à signer ledit protocole révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4120**

concernant l'émission d'attestations d'études - programmes courts de deuxième cycle

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2514 ;

**ATTENDU** la résolution 231-CE-1582 adoptée par la Commission des études du 2 décembre 2004 ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ÉMETTRE** les attestations d'études pour les programmes courts de deuxième cycle aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4121**

concernant la suspension des admissions au programme de Certificat en informatique - 4202

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** le dossier d'évaluation du programme de Certificat en informatique ;

**ATTENDU** le faible nombre d'inscriptions enregistrées au cours des dernières années ;

**ATTENDU** la résolution 231-CE-1576 de la Commission des études en date du 2 décembre 2004 recommandant au Conseil d'administration de suspendre les admissions au programme de Certificat en informatique - 4202 ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE SUSPENDRE** les admissions au programme de Certificat en informatique - 4202 à compter du trimestre d'automne 2005 et ce, jusqu'à ce que la réorientation du programme ait été entérinée par les instances institutionnelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4122**

concernant la suspension des admissions aux programmes :

- programme court en bases de données - 0215 ;
- programme court en informatique des télécommunications - 0216 ;
- programme court en approche orientée objet - 0217

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** le faible nombre d'inscriptions enregistrées au cours des dernières années ;

**ATTENDU** le lien entre ces programmes courts et le programme de Certificat en informatique - 4202 ;

**ATTENDU** la résolution 231-CE-1577 de la Commission des études en date du 2 décembre 2004 recommandant au Conseil d'administration de suspendre les admissions aux programmes courts visés : 0215, 0216 et 0217 ;

**ATTENDU** la résolution 2004-CMI-007 du Conseil de module de l'informatique en date du 15 septembre 2004 visant la suspension technique de ces programmes courts ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE SUSPENDRE** les admissions aux programmes suivants :

- programme court en bases de données - 0215
- programme court en informatique des télécommunications - 0216
- programme court en approche orientée objet - 0217

et ce, à compter du trimestre d'hiver 2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4123**

concernant l'intégration d'un cadre supérieur au corps professoral - Monsieur Francis R. Whyte

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'intérêt manifesté par monsieur Francis R. Whyte, Recteur de l'Université du Québec en Outaouais, à se joindre au Département d'études langagières ;

**ATTENDU** la résolution UQO-DEL-04-28-70 de l'Assemblée départementale du Département d'études langagières tenue le 22 octobre 2004 concernant l'intégration de monsieur Francis R. Whyte dans l'équipe professorale du Département d'études langagières ;

**ATTENDU** le Protocole des cadres supérieurs de l'Université du Québec ;

**ATTENDU** la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** plus particulièrement l'article 8 de la Convention collective concernant la détermination du nombre total de postes de professeur disponibles pour l'année financière subséquente ainsi que la répartition annuelle des postes de professeur par département et, au sein de chaque département, de la répartition annuelle par secteur disciplinaire des postes existants ;

**ATTENDU** la formation universitaire de monsieur Whyte ;

**ATTENDU** les expériences antérieures de monsieur Whyte à titre de professeur d'université dans le domaine des études langagières ;

**ATTENDU** sa vaste connaissance du milieu universitaire ;

**ATTENDU** la contribution anticipée de monsieur Whyte au sein du Département d'études langagières ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

RÉSOLUTION 283-CA-4123

concernant l'intégration d'un cadre supérieur au corps professoral - Monsieur Francis R. Whyte

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'INTÉGRER** monsieur Francis R. Whyte à titre de professeur régulier permanent au Département d'études langagières à compter de son retour de perfectionnement en vertu du Protocole des cadres supérieurs.

**DE RATTACHER** monsieur Francis R. Whyte au secteur disciplinaire « études langagières » du Département d'études langagières.

**DE CONSIDÉRER** le poste occupé par le professeur Francis R. Whyte comme un poste supplémentaire au nombre total de postes déterminé annuellement par le Conseil d'administration et au nombre de postes accordé annuellement au Département d'études langagières lors de la répartition des postes de professeur en vertu des dispositions de l'article 8 de la Convention collective et ce, tant et aussi longtemps que monsieur Francis R. Whyte sera professeur au Département d'études langagières à l'Université du Québec en Outaouais.

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 283-CA-4124

concernant l'embauche d'un professeur invité au Département d'informatique et d'ingénierie

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'attribution d'un professeur régulier dans le domaine des sciences forestières au Département d'informatique et d'ingénierie pour l'année 2004-2005 ;

**ATTENDU** la recommandation du Comité de sélection du Département d'informatique et d'ingénierie en date du 26 octobre 2004 ;

**ATTENDU** la résolution INF 2262 de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie concernant l'embauche d'un professeur invité dans le domaine des sciences forestières ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur François Lorenzetti ;

**ATTENDU** la contribution anticipée de monsieur François Lorenzetti à l'articulation des stratégies de développement de nouveaux programmes dans le secteur des sciences biologiques et forestières ;

**ATTENDU** l'intérêt de renforcer les collaborations entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue et d'identifier de nouveaux axes de recherche impliquant les deux établissements ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Francis R. Whyte,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** monsieur François Lorenzetti, à titre de professeur invité dans le domaine des sciences forestières au Département d'informatique et d'ingénierie, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2007.

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur François Lorenzetti.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4125**

concernant l'embauche et la nomination du registraire

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste de registraire à compter du 5 janvier 2005 ;

**ATTENDU** l'article 7 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** que la candidature de monsieur Luc Maurice a été retenue par le Comité de sélection composé à cette fin ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Luc Maurice ;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marlène Thonnard,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** monsieur Luc Maurice à titre de cadre pour un premier mandat s'étendant du 5 janvier 2005 au 31 mai 2007.

**D'AFFECTER** monsieur Luc Maurice au poste de registraire.

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à la nomination de monsieur Luc Maurice.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4126**

concernant l'embauche et la nomination de la directrice du Service des terrains et bâtiments

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste de directeur du Service des terrains et bâtiments ;

**ATTENDU** l'affichage du poste ;

**ATTENDU** le curriculum vitæ de madame Manon Lévesque ;

**ATTENDU** que la candidature de madame Manon Lévesque a été retenue unanimement par le Comité de sélection composé à cette fin pour occuper le poste de directrice du Service des terrains et bâtiments pour la période du 31 janvier 2005 au 31 mai 2007 ;

**ATTENDU** l'article 7 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** madame Manon Lévesque, à titre de cadre pour un premier mandat s'étendant du 31 janvier 2005 au 31 mai 2007.

**D'AFFECTER** madame Manon Lévesque au poste de directrice du Service des terrains et bâtiments.

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à la nomination de madame Manon Lévesque.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 283-CA-4127

concernant l'octroi du contrat de construction (lot 3 - structure) pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 278S-4029 du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais en date du 12 juillet 2004 et la résolution 2004-10-AG-R-148 de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en date du 29 septembre 2004 concernant l'entente entre Développement économique Canada et l'Université du Québec en Outaouais pour une contribution au montant de 9 100 000 \$ pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières ;

**ATTENDU** l'appel d'offres public affiché sur le babillard électronique SÉAO et ce, en conformité avec la « Procédure concernant l'octroi de contrats de services professionnels » du ministère de l'Éducation ;

**ATTENDU** les offres de services reçues ;

**ATTENDU** l'analyse des soumissions effectuée par la firme Génivar ainsi que la firme d'architectes « Fortin Corriveau Salvail » « Menkes Shoener Dagenais Letourneux » dans le cadre de leur mandat ;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat de construction du lot 3 - excavation, fondation et structure à la firme Hervé Pomerleau inc. ayant présenté la plus basse soumission conforme au montant de 2 574 225 \$ (taxes incluses).

**DE MANDATER** les professionnels afin de négocier un ordre de changement permettant de respecter les budgets de construction et ce, avant la signature dudit contrat.

RÉSOLUTION 283-CA-4127

concernant l'octroi du contrat de construction (lot 3 - structure) pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, et le secrétaire général, madame Micheline Bondu, pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat de construction.

**DE SOUMETTRE** ledit contrat pour approbation aux instances de l'Université du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4128**

concernant l'octroi du contrat pour le remplacement des tours de refroidissement (lot 2) pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 278S-4029 du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais en date du 12 juillet 2004 concernant l'entente entre Développement économique Canada et l'Université du Québec en Outaouais pour une contribution au montant de 9 100 000 \$ pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières ;

**ATTENDU** l'appel d'offres public affiché sur le babillard électronique SÉAO et ce, en conformité avec la « Procédure concernant l'octroi de contrats de services professionnels » du ministère de l'Éducation ;

**ATTENDU** les offres de services reçues ;

**ATTENDU** l'analyse des soumissions effectuée par la firme Génivar ainsi que la firme d'architectes « Fortin Corriveau Salvail » « Menkes Shoener Dagenais Letourneux » dans le cadre de leur mandat ;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Ginette Ouellette,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE REJETER** toutes les soumissions déposées, de procéder à l'achat des tours d'eau et d'attendre le développement du projet de l'agrandissement avec de retourner en appel d'offres pour l'installation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4129**

concernant la nomination de trois (3) étudiants à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la perte de qualité de l'étudiante Marie-Ève Rioux pour siéger à la Commission des études ;

**ATTENDU** la fin de mandat des étudiants Antoine Mémé en date du 26 février 2004 et Simon Lemieux en date du 24 septembre 2004 ;

**ATTENDU** l'article 41 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 3.1.1-A-2 du Règlement général 1 : *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche* de l'Université du Québec ;

**ATTENDU** les articles 6.1 d) et 6.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants ;

**ATTENDU** les nominations faites par l'Association générale des étudiants de l'UQO ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE PRENDRE ACTE** des nominations suivantes à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais :

- Jérôme Millette, pour un premier mandat de deux ans, soit du 14 décembre 2004 au 13 décembre 2006.
- Louldi Mehdi, pour un premier mandat de deux ans, soit du 14 décembre 2004 au 13 décembre 2006.
- Éric Lord, pour un premier mandat de deux ans, soit du 14 décembre 2004 au 13 décembre 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4130**

concernant la nomination d'un (1) étudiant au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la démission de l'étudiant monsieur Ismaël Ouédraogo pour siéger au Conseil d'administration ;

**ATTENDU** l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec ;

**ATTENDU** l'article 4.1 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants ;

**ATTENDU** la nomination faite par l'Association générale des étudiants/tes de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Mélanie Latulippe, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE PRENDRE ACTE** de la nomination suivante au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais :

- Marysa Gendron-Nadeau, pour un premier mandat de deux ans, soit du 14 décembre 2004 au 13 décembre 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 283-CA-4131**

concernant l'élection d'un étudiant au Comité exécutif

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la démission de monsieur Ismaël Ouédraogo ;

**ATTENDU** l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec ;

**ATTENDU** les articles 4.1 d) et 5 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais concernant la composition, le mandat et les pouvoirs du Comité exécutif ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Francis R. Whyte,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** Marysa Gendron-Nadeau, membre étudiant au Comité exécutif, pour un premier mandat de deux ans, soit du 14 décembre 2004 au 13 décembre 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 283-CA-4132

concernant l'adoption d'une lettre d'entente sur la réouverture de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-troisième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** le Règlement général 6 : *Ressources Humaines*, de l'Université du Québec ;

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée générale du Syndicat du groupe professionnel du 6 décembre 2004 acceptant le projet de lettre d'entente pour la réouverture de la convention collective du groupe professionnel ;

**ATTENDU** l'intérêt des parties à rouvrir ladite convention collective ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Ginette Ouellette,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la lettre d'entente 2004-07, sur la réouverture de la convention collective de travail du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais.

**DE MANDATER** le recteur, monsieur Francis R. Whyte, et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, la lettre d'entente 2004-07.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général